

# L'alevinage

La société le Brochet assure l'alevinage de ses lots de pêche pour maintenir une population aquatique nécessaire à la biodiversité de nos eaux face à l'introduction de poissons exotiques à notre pays.

Les poissons déversés dans nos lots de pêche :

Espèces indigènes

- Le brochet



- La carpe



- Le gardon



- La tanche



- Le goujon



## Espèces introduites

- Le sandre



- Le black bass



- La perche



Le coût de l'alevinage représente chaque année environ 4 000 €. Pour 2015, il sera déversé 7 000 € de poissons pour palier à une pollution.

L'alevinage est effectué en bateau pour répartir les poissons sur l'ensemble des secteurs de pêche dans le courant des mois de novembre et décembre.